

**CABINET**

Bureau de la sécurité intérieure

**Arrêté portant publication de la liste  
départementale des personnes habilitées à  
dispenser la formation des maîtres de chiens  
dangereux**

**VU** les articles L. 211-11, L. 211-13-1, L. 211-14-2, L. 214-6, L.211-18 et R. 211-5-3 à R. 211-5-6 du code rural ;

**VU** la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

**VU** le décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

**VU** l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

**VU** l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

**SUR PROPOSITION** de la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Aisne ;

**ARRETE**


**ARTICLE 1** : La liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux figure en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Cette liste est consultable à la préfecture et dans les mairies du département de l'Aisne.

**ARTICLE 3** : La sous-préfète, directrice de cabinet du préfet et les maires du département de l'Aisne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à LAON, le 30 SEP. 2009

Le Préfet de l'Aisne



Pierre BAYLE

**Liste départementale des personnes habilitées à dispenser  
la formation de chiens dangereux**

<b>Identité du formateur</b>	<b>Adresse professionnelle</b>	<b>Qualification</b>	<b>Coordonnées téléphoniques</b>	<b>Adresse du lieu de formation</b>
M. LOEFF Jan, Joris	64, rue de l'Avé Maria 02600 Dommiers	Certificat de capacité N° 02017 du 19/06/2002	03.23.55.77.72	- 64, rue de l'Avé Maria 02600 Dommiers - au domicile des particuliers
M. DOHR David	GRETA - Lycée Condorcet Rond-point Joliot Curie 02100 Saint-Quentin	Certificat de capacité N° 02020DM du 3/10/2006	03.23.08.44.20	- GRETA - Lycée Condorcet Rond-point Joliot Curie 02100 Saint-Quentin - Ave Abel Bardin et Charles Benoît ZI. de Rouvroy 02100 Morcourt